

ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Bilan d'étape du partenariat entre le Cned et l'AEFE Question écrite n° 4517

Texte de la question

M. Vincent Caure interroge Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle par les établissements membres du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle qui s'est tenu à Paris du 10 au 11 février 2025 à Paris a accéléré la prise de conscience sur la nécessité de construire nos propres outils numériques respectueux des valeurs, notamment dans le domaine éducatif. À ce sujet, un partenariat a été signé en 2023 entre le Centre national d'enseignement à distance (Cned) et l'AEFE avec pour objet la mise à disposition de l'agent conversationnel d'aide aux devoirs basé sur l'IA appelé « Jules » pour le niveau collège. Aussi, il souhaiterait savoir si un bilan d'étape a déjà été réalisé, permettant d'évaluer l'efficacité de ce dispositif ainsi que le nombre d'utilisateurs pour l'Europe du Nord.

Données clés

Auteur: M. Vincent Caure

Circonscription : Français établis hors de France (3e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 4517

Rubrique: Numérique

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 25 février 2025, page 1147